

9 & 11 juin 2015 – 8H30 / 16H00

Hôtel PARC BELAIR- Luxembourg
111, Avenue du 10 Septembre
L-2551 Luxembourg

Le terrain et ses surprises

Ordre du jour

- 8.30 heures** **Accueil des participants**
- 8.45 heures** **La délimitation des limites des fonds**
Les risques liés à l'absence de délimitation précise des limites – Le mesurage cadastral exigé par l'administration communale – Le bornage amiable et judiciaire – La procédure de rectification des limites de fonds.
Me Maxime FLORIMOND – Avocat à la Cour
- 9.30 heures** **Les actes de l'administration du cadastre et de la topographie**
La valeur probante des actes du cadastre et de leurs indications (propriétaires, contenances, mitoyenneté, etc.) – Aspects techniques et pratiques des interventions du cadastre – bornage, mesurage, morcellement, etc.
Monsieur Raymond DHUR – Directeur de l'ACT, Géomètre officiel
Monsieur Paul DERKUM – Ingénieur 1^{ère} classe, Géomètre officiel
- 10.15 heures** *Pause café et ses douceurs...*
- 10.30 heures** **Les divisions et les regroupements de terrains**
Morcellement, remorcellement – Les compétences concurrentes ou conjointes du bourgmestre et de l'administration du cadastre – Les limites du contrôle de ces administrations – La compétence du conseil communal concernant les PAP quartier existant.
Me Sébastien COUVREUR – Avocat à la Cour
- 11.15 heures** **Le remembrement urbain**
Le remembrement amiable, conventionnel, légal – Les principes et les méthodes d'évaluation de la valeur des apports et des attributions – La question du partage des frais d'études, des frais de réalisation des infrastructures du lotissement – Détermination des soultes.
Monsieur Philippe Jaaques – Associé chez GEOCAD Géomètres officiels
- 12.00 heures** *Apéritif & Repas en terrasse (grillades, si le temps le permet)...*

- 14.00 heures** **La pollution des sols**
Le rôle et les compétences de l'administration de l'environnement – La responsabilité du propriétaire du terrain contaminé – La cessation des activités de l'exploitant et ses obligations en la matière – La situation du cadastre des sites pollués.
Madame Sophie CAPUS – Administration de l'Environnement – Service des sites contaminés.
Madame Marianne MOUSEL – Administration de l'Environnement – Service autorisation établissements classés et déchets.
- 14.30 heures** **Les servitudes privées**
Naissance et extinction des servitudes – Les vues et les jours – Le mur mitoyen, l'acquisition et le rehaussement de la mitoyenneté – Les travaux de reprise en sous-œuvre.
Maître Isabelle HOMO – Avocat à la Cour
- 15.15 heures** **Le droit de préemption – Les servitudes d'utilité publique**
Un outil qui a les faveurs du Législateur...au détriment du marché immobilier – Les droits au profit de l'Etat, du Fonds du Logement, des communes –La situation du vendeur/de l'acquéreur vis-à-vis du pouvoir préemptant.

Les servitudes d'utilité publique : autonomie communale en la matière – Les servitudes « urbanisation » et « environnement » - Les secteurs protégés d'intérêt communal, gabarits et immeubles à conserver – La conformité à la Constitution.
Maître Georges KRIEGER – Avocat à la Cour
- 16.00 heures** **Clôture de la journée**